



## SMAC Abattoir de Porto Vecchio Communiqué de Presse

Portivechju le 31 juillet 2025

L'association L214 a récemment diffusé des images tournées clandestinement dans l'abattoir de Portivechju, accompagnées d'accusations de mauvais traitements envers les animaux.

Sur la forme, il convient de souligner que ces images ont été obtenues illégalement, sans autorisation, dans un site placé sous réglementation stricte. L214 a déposé plainte contre l'abattoir pour « sévices graves et mauvais traitements ».

Sur le fond, le SMAC a fait le choix depuis plusieurs années de moderniser l'ensemble des infrastructures dont Portivechju tant au niveau de l'amélioration des équipements que de la mise en conformité des infrastructures. Les investissements réalisés de 2022 à ce jour s'élèvent à 306 575€ et parallèlement sur la même période l'entretien et la maintenance de l'outil représentent une dépense de 159 710€.

En cohérence avec cet engagement, le SMAC est particulièrement attentif à ce que l'ensemble des règles applicables, y compris celles relatives au bien-être animal, soient strictement appliquées. Il souligne également que les salariés se sont toujours montrés impliqués pour contribuer au bon fonctionnement de la structure.

Plusieurs enquêtes sont actuellement en cours ou sont susceptibles d'être engagées, y compris au plan administratif interne.

Le SMAC se tient bien évidemment à la disposition des services chargés des différentes procédures.

Dans ce contexte, nous ne commenterons pas davantage les éléments de ce dossier afin de ne pas interférer avec les investigations conduites en interne comme celle menées par les autorités compétentes.

Monsieur Paul-Joseph CAITUCOLI

Le Président du SMAC